



QUATORZIÈME ANNÉE VOL. XXVII No 2

Samedi 11 Janvier 1896

La
SEMAINE RELIGIEUSE

DE
MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an : \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1624, B. P.



ARBOUR & LAPERLE, imprimeurs-relieurs, 421 rue St-Paul.

CASTLE & FILS

20 RUE UNIVERSITE, Montréal.

VITRAUX d'ART pour EGLISES

CLOCHES D'EGLISES

Agents pour la Maison E. CHAMPIGNEULE & CIE, France

ENVOI SUR DEMANDE DE CROQUIS ET DEVIS

Meubles

A GRANDE REDUCTION

Notre assortiment est maintenant au complet, comprenant

*Ameublement de Salon, de Chambre, de Salle à Manger, de Cuisine,
Couchettes en Fer, Literie, Pupitres, Prie-Dieu, etc.*

NOUS SOLLICITONS RESPECTUEUSEMENT LA FAVEUR D'UNE VISITE AVANT DE
PLACER VOTRE COMMANDE.

A. BELANGER, 1672, RUE NOTRE-DAME.

N. B.—Une attention spéciale sera donnée aux commandes par la poste.

ADOLPHE C. LARIVIERE

RODRIGUE C. LARIVIERE

PIERRE DUBÉ

LARIVIERE & DUBE

MANUFACTURIERS DE

Cadres, Plinthes, Moulures, Baguettes, Etc., Etc.

Tournages et Découpages

Exécutés avec précision, netteté et goût.

Manufacture : 487 RUE ST-JACQUES ET 12 RUE BLANCHARD

Bureau : 74 rue ST-ANTOINE

Téléphone Bell 1382

MONTREAL

RESSORTS DE PORTE AUTOMATIQUES

Le grand " desideratum " pour les églises

PAILLASSONS en fil d'acier nettoyant les pieds
en passant dessus, **SERRURES** et **CADENAS** de
sûreté, **BALAIS** à tapis, **RASOIRS** " Surveyer,"
garantis, etc., etc.

Chez **L. J. A. SURVEYER**

6, Rue St-Laurent, Montréal

AUX MESSIEURS DU CLERGE VIN DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de Sicile et d'Espagne, de nos Vins de Messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi de l'huile d'Olive pour lampe de sanctuaire ainsi que Cierges approuvés.

HUDON, HEBERT & CIE, Importateurs de Vins et Liqueurs en Gros
41 RUE ST-SULPICE ET 22 RUE DeBRESOLLES MONTREAL

B. E. MCGALE PHARMACIEN

2123 RUE NOTRE-DAME

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.
" 5 " à 6 " "
" 8.30 " à 9.30 " "

MONTREAL

VIGNOBLES CANADIENS Comté d'Essex, Ontario

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec.

Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE, Propriétaires
SANDWICH, Ont.

Nos vins sont aussi en vente chez MM. P. J. MONTREUIL, Lévis, P. Q. et L. J. TREMPE. Sorel, P. Q.

CLOCHES POUR EGLISES

Mears & Stainbank

Etablis en 1570

FONDERIE DE CLOCHES DE WHITECHAPEL, (LONDRES, ANG.)

Meneely & Cie

Etablis en 1826

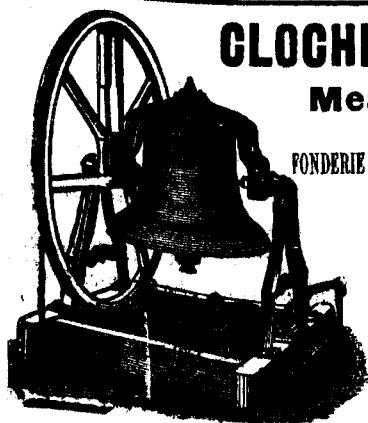
WEST TROY, N. Y.

HUGH RUSSELL

AGENT

185 rue ST-JACQUES

Temple Building, MONTREAL



Prières des Quarante-Heures

DIMANCHE	12	JANVIER	— St-Pierre à Montréal.
MARDI	14	"	— St-Sulpice.
JEUDI	16	"	— St-Sauveur.
SAMEDI	18	"	— Asile St-Jean-de-Dieu.

Fêtes de la semaine

DIMANCHE	12	JANVIER	— 1er Ep. Octave, sem.
LUNDI	13	"	— Oct. de l'Épiphanie, doub.
MARDI	14	"	— S. Hilaire E. D., doub.
MERCREDI	15	"	— S. Paul, Ermite C., doub.
JEUDI	16	"	— S. Marcel, P. M., semid.
VENDREDI	17	"	— S. Antoine, Abbé, doub.
SAMEDI	18	"	— Ch. de S. P. à Rome, d. m.

La Semaine Religieuse de Montréal

S'adresser :

Pour la Rédaction, à M. G. Dauth, Archevêché de Montréal.

Pour l'Administration, à M. L. E. Cousineau, Archevêché de Montréal.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LAPRES & LAVERGNE

Photographes

attitrés du Clergé

25% de réduction pour le Clergé et les Communautés Religieuses

TELEPHONE 7283 360 RUE ST-DENIS MONTREAL

ALBERT GAUTHIER

IMPORTATEUR ET MANUFACTURIER

B'Ornements d'Église

Bronzes et Chasubleries

Statues de toutes descriptions, Chemins de croix en bas-relief, en peinture à l'huile, en Chromos et Lithographies, Magnifiques choix de Lampes de sanctuaire, Lustres, Chandeliers d'autel et Candélabres, Calices, Ciboires, Ostensoirs et Burettes. Vin de messe de Sicile, Madère et Taragone.

Magnifique candélabre breveté au Canada et aux États-Unis, sept lumières, pouvant donner au-delà de cent changements différents, aux prix de \$32.50 la paire.

SPECIALITE POUR AUTEL EN TOUS STYLES ET DE TOUS PRIX

1677 rue Notre-Dame • Montréal

DR J. G. A. GENDREAU

CHIRURGIEN



DENTISTE

20 RUE ST-LAURENT 20
MONTREAL

EXTRACTION de DENTS sans DOULEURS
Par l'électricité et par anesthésie locale.
FAUSSES DENTS posées sans PALAIS.
COURONNES en OR ou en PORCELAINE
Posées sur de vieilles racines
DENTIERS faits d'après les procédés les plus
nouveaux.

Heures de consultations : de 9 a. m. à 6 p. m.

Téléphone 2818

VICTOR THERIAULT

Entrepreneur de Pompes Funebres

TOUJOURS EN MAINS :

UN GRAND ASSORTIMENT DE CORBILLARDS

A vendre à des conditions très faciles.

16 $\frac{1}{2}$ ET 18 RUE ST-URBAIN, MONTREAL

Téléphone 1399.

Spécialité, embaumer.

ROBERT MAISON DE FINANCE

180 rue ST-JACQUES
Edifice de la Banque du Peuple
MONTREAL

Prêts aux Fabriques et aux Communautés religieuses, Consolidation de Dettes, par annuités, avec amortissement. Négociations de D'ebentures pour Municipalités et Commissaires d'Ecoles. Prêts aux Particuliers, sur hypothèque de Biens-Propriétés. A ceux qui ont de l'argent à prêter, j'ai toujours des demandes pour des emprunts à 6 %, intérêt payable semi-annuellement.

Dr. J. F. T. DUBOIS
2013, Rue Notre-Dame, Montreal
TELEPHONE BELL 1998

Mr. le Dr. Dubois s'occupe de médecine générale. Comme spécialiste, il traite surtout les maladies du nez, de la gorge et des oreilles. C'est dans le but de se perfectionner dans ces branches, qu'il a fait tout dernièrement des études particulières en France et en Angleterre. — Mr. le Dr. Dubois a aussi étudié "la Cure d'eau" en Bavière chez Mgr. Kneipp : il est en état de soigner d'après cette méthode et possède tout le nécessaire pour bains, douches etc

Heures de Consultations : de 8 à 10 h. A. M. : de 1 à 3 h. P. M.
 de 7 à 9 h. P. M.

D. A. BEAULIEU
DECORATEUR

Fabricant de Vitraux peints et en mosaïque

Constructeur et Décorateur d'Autels et de Chaires

Décorations d'églises, chapelles, résidences, bureaux, statues, bannières religieuses, etc.

Tout ouvrage fait avec soin et dans tous les styles. Satisfaction garantie.

1986 rue Ste-Catherine

MAISON FONDÉE EN 1843

OWEN MCGARVEY & FILS

Spécialité de couchettes et literie pour collèges et couvents et d'ameublements pour familles.

Manufacturiers et Marchands de MEUBLES DE TOUTES SORTES

1849, 1851 et 1853 RUE NOTRE-DAME — MONTREAL

A. DEMERS

ETABLI EN 1863.

G. BRUNET

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

140 rue St-Laurent, Montreal

Ferblantiers, Plombiers et Couvresseurs

Poseurs d'Appareils de Chauffage et Electriciens

Assortiment très varié et complet d'Ustensils de Cuisine

Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc.

SPECIALITE pour la pose et les réparations des Fournaises à l'eau chaude, à vapeur, haute et basse pression, et des Fournaises à l'air chaud, à des prix très modérés.

TÉLÉPHONE BELL 589

TÉLÉPHONE MARCHANDS 130

JOS HUSREAU

PLOMBIER, FERBLANTIER
 Poseur d'Appareils à Eau Chaud,
 de, Couvertures, Etc.

No 46, rue Ste-Marguerite, Montréal.

WM. RODDEN & CIE

SUCESSEURS DE DAY & DEBLOIS

OUVRAGES en FER et D'ARCHITECTURE en GENERAL

110 a 120 Rue Anne

Colonnes, Pilastres, Grillages,
Balustres d'Escaliers, Etc.

Estimations fournies sur demande.

FOURNAISES A EAU CHAUDE,

ACCESSOIRES A VAPEUR EN FONTE,

BAINS, EVIERS, PATRONS ET MOULAGES.

Confections sous le plus court delai.

TELEPHONE 123.

ETABLIE EN 1874

C. A. LAMONTAGNE & CIE

MARCHANDS TAILLEURS

No 1536 Rue Ste-Catherine, *Voisin de la Banque d'Epargne*
MONTREAL

Nous accordons au Clergé et aux Communautés religieuses
une attention toute spéciale.

SPÉCIALITÉ : TWEEDS FRANCAIS, ANGLAIS, ECOSSAIS et CANADIENS.

Marbrerie Canadienne

Granit et Marbre de différentes Couleurs

36 RUE WINDSOR — MONTREAL

T. ROCHON & FILS

Successieurs de A. R. CINTRAT

Telephone No 2973. *Marbrier Sculpteur*

Monuments, Pierres Tomulaires, Autels et Divants de Cheminées, Carrelage
en Marbre et Mosaïque, etc.

 Référence : Archevêché de Montréal.

LIBRAIRIE C. O. BEAUCHEMIN & FILS

256 & 258 RUE ST-PAUL, MONTREAL. C

MISE EN VENTE A LA FIN DE DÉCEMBRE

HISTOIRE D'UNE FONDATRICE CANADIENNE

VIE DE LA T.-H. MERE MARIE-ROSE,

*fondatrice de l'Institut des Saints-Noms de Jésus et de Marie
d'Hochelaga.*

Beau volume in-8 de plus de 600 pages, avec portraits. Prix, broché \$1.00

Tous ceux qui s'intéressent aux institutions religieuses de notre pays, se réjouiront sans doute, en apprenant que la vie de *Mère Marie-Rose, Fondatrice de l'Institut des SS. NN. de Jésus et de Marie d'Hochelaga* paraîtra à la fin de décembre. Nous avons la conviction que les amis et les parents des religieuses de cette communauté, leurs élèves anciennes et actuelles parcourront les pages de ce volume avec un double intérêt. Outre l'histoire particulière de la Très-Honorée *Mère Marie-Rose*, l'auteur nous fait connaître les religieuses qui ont vécu du temps de la Fondatrice, et il nous parle d'une manière succincte des œuvres des Supérieures générales qui se sont succédé depuis 1844 jusqu'à nos jours. Aux détails intimes qu'il nous donne sur la vie religieuse, il mêle de joyeuses anecdotes, des récits intéressants sur les coutumes de notre pays, il y a cinquante ans, et sur l'éducation de la jeunesse chrétienne.

Cet ouvrage est écrit dans un style précieux, entraînant et parfois poétique. L'ouvrage sera en vente chez les libraires de Montréal.

Desbarats, éditeur, 73, rue St-Jacques.

POUR PARAITRE BIENTOT

SUPPLEMENT AU GRADUEL ET A L'ANTIPHONAIRE

DE

L'ARCHIDIOCESE DE MONTREAL

Contenant tous les nouveaux offices et le Propre de l'Archidiocèse.

Voir l'annonce dans le prochain numéro de la Semaine Religieuse.

LA
Semaine
 DE
Religieuses
 MONTREAL

SOMMAIRE

I. Offices extraordinaires. — II. Une lettre pastorale — III. Fidèle à sa parole. — IV. Les congrès de religions : Lettre à Mgr Satolli. — V. A propos d'un manuel. — VI. La religion catholique aux Etats-Unis — VII. Un écho du procès de la *Canada-Review*. — VIII. Le crucifix du tailleur. — IX. Les catholiques anglais. — X. Nouvelles religieuses. — XI. Aux prières.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Annonce. — *Dimanche le 12.* — Annonce de la fête du Saint Nom de Jésus, et lecture du décret sur le mariage.

Sacré-Cœur. — *Dimanche le 12.* — Visite pastorale.

Titulaires. — *Dimanche le 19.* — Fêtes des Titulaires du Saint-Nom de Jésus et de Saint-Canut ; solennité des Titulaires de Saint-Paul l'Ermite et de Saint-Sulpice.

Dimanche le 26. — Fête du Titulaire de la Sainte-Famille à Boucherville ; solennité du Titulaire de Saint-Paul de Joliette.

Avis. — Dans les paroisses où la quête annuelle pour l'abolition de l'esclavage n'a pas été faite, cette quête devra être annoncée pour dimanche, le 19 du courant.

UNE LETTRE PASTORALE



la fin de l'année qui vient de s'écouler, Mgr l'évêque de Valleyfield a adressé aux fidèles de son diocèse une lettre pastorale qui a pour titre : « Souhaits de bonne année. »

Après avoir rappelé la brièveté de notre existence sur la terre, la vanité et le néant des choses humaines en même temps que le prix inestimable de la rédemption et des bienfaits qui en découlent, après avoir engagé ses ouailles à remercier le Tout-Puissant pour les grâces reçues, les bénédictions accordées tant dans l'ordre temporel que dans l'ordre spirituel, Mgr Emard, formulant ses souhaits de bonne année,

suggère certaines pratiques de piété à conserver, certaines vertus à pratiquer, qui nous paraissent souverainement importantes et bien propres à faire régner la paix et la charité dans les familles. Sa Grandeur signale aussi certains abus dont l'existence malheureusement se fait sentir un peu partout chez notre catholique population.

* * *

Qu'il est beau et consolant le spectacle produit par une famille canadienne, fidèle encore aux traditions, le premier jour de l'année.

« L'autorité paternelle toujours respectée, se fait plus douce et plus caressante ; l'amour filial est devenu plus confiant et plus empressé. Le père se rappelle toute la grandeur de sa dignité, toute l'étendue de son pouvoir, toute la sublimité de ses fonctions. Sur le fils pieusement agenouillé devant lui, il se penche avec amour, et après avoir invoqué le ciel, il dépose sur la tête et dans le cœur de son enfant une bénédiction venue de Dieu, ratifiée par Lui, et qui sera durant toute l'année comme un double gage de dévouement et d'amour, de docilité et de respect, » L'enfant ne doit jamais s'écarter de l'habitude où il est, d'aller demander à l'aurore de ce beau jour la bénédiction paternelle.

Dans la famille, c'est le père qui bénit et donne de salutaires instructions ; c'est le curé dans sa paroisse ; l'évêque dans son diocèse. Ce que Mgr Emard désire voir régner chez tous ses diocésains, c'est la piété ; non pas seulement cette piété qui se contente des principales obligations du chrétien : de la confession annuelle, de la communion pascale, de la sanctification du dimanche, de la fidélité aux lois du jeûne et de l'abstinence ; mais aussi cette piété qui engendre et fait subsister la grâce sanctifiante, l'horreur du péché et de ses suites ; cette piété qui réunit ensemble tous les membres d'une famille pour la prière du soir ; cette piété qui inspire un grand respect pour la présence habituelle de Dieu, pour le temple où il réside, devant lequel, fidèles encore à une coutume très belle, vous ne devez jamais passer sans vous découvrir, qui honore dans les pasteurs des âmes les représentants de Notre-Seigneur Jésus Christ ; cette piété qui accepte avec docilité et respect les enseignements et la direction des ministres de notre sainte religion ; qui enfin, anime les travaux de chaque jour et sanctifie le travail.

* * *

La justice est la seconde des vertus recommandées dans la magnifique lettre pastorale que nous analysons ; justice dans les contrats d'achat et de vente, dans les transactions, entreprises ou marchés de toutes sortes.

« Oui, soyez toujours honnêtes ! s'écrie le distingué prélat. Que votre parole soit estimée à la valeur du serment. Donnez de vous-mêmes dans l'exécution d'un contrat toute la mesure convenue.

« Dans la vente, l'achat ou l'échange des marchandises et des denrées, qu'il s'agisse des produits de la terre, mis en commun pour le bénéfice commun, ou d'un simple marché transitoire, n'allez jamais trompé sciemment, soit sur la quantité, soit sur la qualité de ce que vous livrez ou recevez.

« Un sou gagné honnêtement vous vaudra plus pour la paix de votre conscience, que l'affaire la plus lucrative si elle est injuste. »

Monseigneur rappelle encore très opportunément qu'il ne faut pas avoir recours à de vains subterfuges pour se soustraire à des obligations sacrées, ni chercher dans des passages obscurs de notre code civil une protection, un abri que Dieu ne saurait bénir et que la conscience réproouve.

Les redevances à l'égard de l'Eglise et de ses pasteurs étant soumises aux mêmes lois, nous devons nous en acquitter avec d'autant plus de fidélité que nous n'avons que Dieu et notre propre conscience pour témoins.

* * *

L'économie domestique est un des grands moyens de succès dans les affaires temporelles. Le savant prélat a traité cette question avec tout le talent de l'agronome. Qu'on en juge par le tableau du cultivateur qui a l'œil à son affaire et de celui qui ne se soucie pas d'améliorer son sort.

« Pour le chef de famille, pour le cultivateur qui a l'esprit de conduite et d'économie, il n'y a point ce qu'on appelle les saisons mortes. A voir la propreté qui brille aux abords de sa maison, le soin avec lequel tout est mis à sa place, les précautions qu'il prend pour que rien ne se perde, ou ne soit laissé à l'abandon, on s'aperçoit aisément que le temps laissé libre par le travail des champs est encore bien employé de manière à sauver une somme considérable de dépenses, quand l'époque des semailles ou des récoltes sera venue.

« Bien différente est l'apparence de la terre, des bâtisses, des instruments agricoles ou des troupeaux de celui qui, n'ayant point de sagesse administrative, laisse tout se gâter et se perdre, à peine de tout renouveler à de grands frais. Ce que nous disions du père de famille doit aussi s'entendre de la mère, et même encore avec plus de force et de vérité. Notre-Seigneur a posé la grande base de l'économie chrétienne en ordonnant, après qu'il eut fourni miraculeusement le pain à des milliers de personnes, de ramasser les restes afin qu'ils ne fussent pas perdus. »

Le luxe, le jeu de cartes, l'ivrognerie, la manie des procès sont les principaux ennemis de l'économie et partant du bonheur domestique. Aussi Mgr l'évêque de Valleyfield flagelle-t-il ces vices avec une véhémence, parfois même une indignation qui peint bien un cœur de père profondément affligé en présence de tant de désordres. Nous en ferons quelques extraits.

Sur le luxe : « Combien coupable est l'imprévoyance de ceux qui, poussés par un orgueil ridicule, sans compter, au risque de jeter à courte échéance leur famille dans la misère, se livrent à toutes sortes de dépenses superflues. Par un motif de sottise vanité, dans le désir enfantin de surpasser les autres par l'apparence de la richesse, ils ne craignent pas de commettre toutes les extravagances pour leur maison, leurs voitures, leurs vêtements. Ils laissent leurs enfants à toutes leurs fantaisies ; donnent des repas coûteux ; font des promenades aussi dispendieuses qu'inutiles ; vont loin de leur société ordinaire chercher dans la ville des amusements, des distractions qui souvent dévorent le plus clair de leurs revenus. »

Sur la passion du jeu : « Une fois engagé dans le réseau formé autour de lui par ses compagnons, habitués ou d'occasion, le joueur n'est plus maître de lui-même. L'éloignement des siens qu'il ne voit que rarement, les inquiétudes dont il sait qu'est dévoré le cœur de son épouse, ne lui font rien ; la nuit sans sommeil qu'il va passer, le laissant le matin incapable de reprendre décemment son travail, la diminution rapide, et bientôt la perte totale de la confiance publique, tout cela n'est rien à côté de ce désir fiévreux, sans cesse surexcité par l'appât du gain, ou l'espoir de reprendre une somme perdue ; sa santé dépérit, son humeur devient triste et maussade, l'amour filial décroît rapidement, et, dans bien des cas arrive la catastrophe suprême ou, pour couvrir un abîme, il en faut creuser une autre, celui de la malhonnêteté et du vol dans lequel tout s'engloutit avec l'honneur. »

Sur la manie des procès : Une ambition démesurée, l'entêtement, « une rivalité mesquine, une injustice criante, une certaine soif de vengeance ou même un simple esprit de chicane fait naître un procès ; lequel une fois commencé sera soutenu par l'orgueil, et traitera à sa suite, la haine, la rancune, la division dans une paroisse ou au sein d'une famille, quelquefois la ruine et le désespoir. Que de bons citoyens seraient encore heureux et respectés sur leur terre, livrée à d'autres à la suite de procès qu'ils auraient évités avec avantage. »

* *

Nous nous bornons à cette analyse imparfaite et à ces quelques fragments.

Avant de terminer, nous nous permettons d'offrir à Mgr l'évêque de Valleyfield nos plus sincères félicitations pour sa lettre vraiment pastorale et nous ne doutons pas que les enseignements solides et pratiques qu'elle contient ne produisent les plus heureux résultats.

FIDÈLE A SA PAROLE



RANÇOIS N... avait tiré au sort, il y a deux ans. Il n'était pas des moins malins et avait été placé comme ordonnance chez un officier, et celui-ci était particulièrement satisfait de lui.

Un jour, son chef voulut le régaler d'un verre de genièvre.

« Merci, capitaine, répondit le jeune soldat, je n'en prends jamais, je suis abstinent. »

« Il faut cependant prendre un petit verre, vous avez bravement travaillé et je le veux. »

Le jeune homme resta ferme.

« Je vous l'ordonne, il faut. »

« Capitaine, je n'ai jamais désobéi à un de vos ordres, mais je ne boirai pas ! »

« Eh bien ! vous vous en repentirez ; vous savez que tous mes ordres doivent toujours être ponctuellement exécutés, et vous n'ignorez pas que je sais être sévère quand il le faut ! »

« Capitaine, c'est impossible, je ne boirai pas. »

« Dans ce cas, je vous inflige quatre jours d'arrêt ! »

DE LA MAISON MÈRE

Le jeune homme regarda fixement son chef.

« Capitaine, dit-il avec une ferme conviction, mon père était un buveur. Ma mère et moi, nous en savons quelque chose. Lorsque j'avais seize ans, je promis que jamais une goutte de liqueur ne toucherait mes lèvres, et, lorsque la Société d'abstinence fut fondée chez nous, je fus un des premiers à signer. Je regrette de ne pouvoir obéir à l'ordre que vous me donnez ; mais, malgré tout, je veux rester fidèle à ma mère et à ma parole d'honneur. »


L'officier était profondément ému de voir une volonté si énergique chez cet enfant du peuple, qui avait toujours, en toutes choses, fidèlement accompli son devoir.

« Je vous donne raison, mon brave, répondit-il, et je vous demande pardon de ma vivacité. Vous avez du courage, vous avez une audace louable, vous deviendrez un homme. »

Une semaine plus tard, François N... reçut de son maître une magnifique montre en or ; l'officier avait voulu le récompenser de sa conduite courageuse. *(Bien social Suisse).*

LES CONGRES DE RELIGIONS

Lettre à Mgr Satolli.

ES journaux ont beaucoup discuté, pendant ces temps derniers, la question de savoir s'il était opportun ou non de tenir à Paris, lors de 1900, un Congrès des religions, comme celui qui s'est tenu à l'Exposition de Chicago. Léon XIII adresse à Mgr Satolli une lettre qui trace aux catholiques la ligne de conduite qu'ils doivent tenir au sujet de Congrès de ce genre. Voici le texte de cette lettre d'après le *New York Freeman's journal*.

A Mgr Satolli, salut et bénédiction apostolique,

« Nous avons appris, à diverses reprises, qu'il se tient aux Etats-Unis d'Amérique des assemblées dans lesquelles, indistinctement, les catholiques s'unissent à ceux qui sont séparés de l'Eglise pour traiter des questions religieuses ou des questions morales ou sociales.

« En cela, nous reconnaissons le souci de servir la cause des idées religieuses, souci qui anime de plus en plus cette nation. Mais, bien que ces assemblées aient été, jusqu'à ce jour, tolérées par un silence prudent, il semblerait plus sage qu'à l'avenir les catholiques tinsent leur réunion séparément. Toutefois, pour que le bienfait de ces réunions ne leur soit pas exclusivement réservé, elles pourront être réglées de telle sorte que l'entrée en soit laissée largement ouverte même à ceux qui sont séparés de l'Eglise catholique.

« Estimant que c'est un devoir de Notre charge apostolique, vénérables Frères, que d'attirer votre attention sur ce sujet, Nous sommes heureux aussi de vous recommander la pratique suivie par les Pères Paulistes, qui ont sagement jugé bon de s'adresser en public à nos frères séparés, et en même temps de leur expliquer le dogme catholique, de répondre aussi aux objections qu'on y oppose.


« Si chaque évêque, dans son diocèse, encourageait cette pratique et convoquait souvent le public à des conférences de ce genre, Nous accueillerions cette entreprise avec joie, car nous avons la confiance qu'il en résulterait un avantage considérable pour le salut des âmes.

« Nous vous souhaitons en même temps, vénérable Frère, les faveurs de la grâce divine et nous vous donnons, avec la plus grande affection, la bénédiction apostolique comme un gage de Notre spécial intérêt.

« Donné à Rome, le 8 septembre de l'année 1895, de Notre pontificat la dix-huitième. »

(LEON XIII, PAPE).

A PROPOS D'UN MANUEL

 Nous a prié de recommander un livre qui vient de paraître à Québec sous le titre de *Manuel de droit civique*, et dont l'auteur est M. C. J. Magnan, professeur à l'École normale Laval.

Abstraction faite de cette invitation, nous étions bien décidé à ne pas laisser passer sous silence l'apparition de ce modeste volume composé pour la jeunesse étudiante, mais qui n'en est pas moins destiné à rendre de précieux services même à l'âge mûr.

En effet, ils seront bien rares, croyons-nous, ceux qui pourront se flatter de n'avoir retiré aucun profit de la lecture de ces quatre cents pages, dans lesquelles sont condensées, en cinquante leçons, des notions aussi précises que substantielles sur les pouvoirs publics qui nous régissent : le gouvernement fédéral, la législature provinciale, l'organisation administrative dans la province de Québec, les municipalités, les paroisses, les fabriques, la composition et les attributions de nos différentes cours de justice, la sûreté publique, nos forces militaires, notre système scolaire, etc.

Si nous n'hésitons pas à parler de la sorte, c'est que Mgr Bégin, le premier, nous en a donné l'exemple dans une très flatteuse lettre d'approbation imprimée en tête du volume.

Voici ses paroles :

« Les notions claires, exactes, précises qu'il renferme (le *Manuel de droit civique*) sur notre organisation politique, municipale, paroissiale et scolaire, sur les fonctions et les devoirs propres de tous ceux qui sont, à des degrés divers, associés à la direction de la chose publique. en font un ouvrage précieux, non seulement pour les élèves de nos maisons d'éducation, mais pour la plupart des personnes du monde. Vous avez réuni en un faisceau tout ce qu'il importe de savoir sur les divers rouages de notre régime social ; votre travail répond à un besoin que je constatais depuis longtemps. Les enfants de nos écoles, les jeunes gens de nos collèges et de nos universités, les ecclésiastiques et les laïques trouveront dans cet opuscule une foule de connaissances qui sont d'une utilité incontestable et quasi journalière. »

Et cette recommandation, Sa Grandeur déclare qu'elle a été donnée sur le rapport particulièrement favorable de personnes compétentes chargées d'examiner le travail de M. Magnan.

L'honorable M. Th. Chase Casgrain, procureur général de la province de Québec, n'est pas moins prodigue d'éloges : « J'ai étudié attentivement, écrit-il à l'auteur, la partie légale de votre travail : elle me semble parfaite, et, si ma recommandation sur ce point peut être de quelque utilité, je vous la donne du même cœur que je vous adresse mes sympathiques félicitations. »

Le manuel que nous annonçons est donc très bien fait, et au point de vue légal, et au point de vue doctrinal : le témoignage de Mgr l'administrateur du diocèse de Québec et celui de

M. le procureur général de la province en sont une garantie suffisante.

Mérite-il les mêmes éloges comme œuvre pédagogique ? Les hommes du métier répondront sans doute avant longtemps à cette question, et la *Semaine Religieuse* ne tardera pas à faire connaître leur sentiment.

En attendant ces appréciations autorisées, même au risque de pécher par imprudence ou par présomption, nous tenons à dire que le *Manuel de droit civique* nous paraît répondre parfaitement au but que s'est proposé l'auteur : inculquer de bonne heure aux élèves les connaissances indispensables à tout citoyen; leur donner des notions succinctes, mais exactes, de notre régime constitutionnel et administratif; et préparer ainsi les jeunes générations à l'exercice raisonné de leurs droits comme à l'accomplissement intégral de leur nombreux et importants devoirs.

Il faut donc l'espérer, toutes les maisons d'éducation adopteront ce manuel, et saisiront avec empressement cette occasion qui leur est offerte d'inscrire sur leur programme l'enseignement du droit civique canadien; car, selon la judicieuse remarque de Mgr l'archevêque de Cyrène, « s'il est bon de connaître les législations de l'antiquité, ... il est encore plus avantageux d'être au fait de notre organisation sociale. »

Mais, encore une fois, le livre de M. Magnan, quoique destiné aux enfants et aux jeunes gens, est appelé à rendre des services plus ou moins considérables à tout le monde, et par conséquent tout le monde devrait le lire et l'étudier.

P. S. — Prix — *En détail* : 60 centins l'unité; envoyé franco par la poste sur réception de 65 centins. *En gros* : 50 centins l'unité (soit \$6 00 la douzaine), frais d'expédition en sus.

Pour achats *en détail*, s'adresser aux libraires suivants : QUÉBEC : Filteau, Haute-Ville; Langlais, rue St-Joseph, St-Roch, et Basse-Ville, ancienne maison Hardy — LÉVIS : Mercier — MONTRÉAL : Cadieux & Derome, rue Notre-Dame — TROIS-RIVIÈRES : Ayotte.

Pour achats *en gros*, s'adresser à M. C. J. Magnan, École normale-Laval ou 150, St-Olivier, Québec.

Le *Manuel de droit civique* sera incessamment mis en vente dans tous les centres un peu considérables de la Province.

LA RELIGION CATHOLIQUE

aux Etats-Unis

Quelques chiffres

LES journaux viennent de publier une statistique religieuse des Etats-Unis dont la population est aujourd'hui de 63 millions. D'après les chiffres que l'on a donnés, le catholicisme serait la religion qui compte le plus de fidèles dans la république voisine. Il y en aurait actuellement 6,257,871. La population juive s'élèverait à 140,000, et les adhérents aux différentes sectes protestantes se répartiraient comme suit :

Méthodistes	4 589 284
Baptistes.....	3 712 468
Presbytériens.....	1 278 332
Luthériens.....	1 231 332
Episcopaliens.....	540 509
Disciples du Christ (<i>sic</i>).....	744 773
Congrégationalistes.....	512 771
Réformés	309 458
Frères-Unis	225 281
Mormons.....	166 125
Autres sectes variées.....	812 582
Amis chrétiens (?).....	107 208

De prime abord, cette statistique paraît très consolante : aussi bien, plusieurs n'ont-ils pas manqué de s'émerveiller des progrès étonnants de l'Eglise romaine aux Etats-Unis. Mais voici des déclarations importantes faites par M. H. F. Brownson devant la Société Catholique de Michigan, et qui sont de nature à refroidir ou tout au moins à tempérer l'enthousiasme.

Nous allons reproduire ici les paroles mêmes de M. Brownson ; la traduction en est empruntée à la *Vérité* de Québec.

« Nos orateurs catholiques de langue anglaise, a-t-il dit, nous ont charmés par leurs calculs qui nous montrent que, dans l'espace d'un siècle, 30,000 catholiques sont devenus 10,000,000, et que là où nous n'avions alors qu'un prêtre il y en a 100 aujourd'hui. Vantardise insensée ! Dégodfions cette outre et montrons que ce qui nous est proposé comme notre gloire est

en réalité un sujet de honte pour nous. Il y a cent ans, les catholiques des Etats-Unis étaient au nombre de 30 000 à 40 000. Depuis lors nous avons acquis la Louisiane, le Missouri, l'Arkansas, le Kentucky, la Floride, le Texas, la Californie, le Nevada, le Colorado, l'Idaho, l'Arizona et le Nouveau-Mexique, et chacun de ces territoires avait une population catholique considérable. Nous avons reçu par l'immigration de catholiques irlandais et par leurs descendants maintenant vivants 15,000,000, d'âmes; de l'Allemagne, 5,000,000, de la Pologne, de l'Italie, de la France, de la Hongrie, etc., environ 2,000 000 au moins. En tout, 22,000,000. Or l'almanach catholique de Hoffmann, pour cette année, donne un nombre total de catholiques qui n'atteint pas 6,000,000. Que sont devenus les autres 16 millions? Nous avons perdu deux sur trois enfants nés de parents catholiques, et, pendant ce temps, nous n'avons à peu près rien fait pour convertir à l'Eglise les non catholiques; peut-être même avons-nous plutôt mis des obstacles à leur conversion.»

UN ÉCHO DU PROCÈS DE LA "CANADA REVUE"



OICI ce qu'on lit dans le dernier numéro de la *Semaine Religieuse* de Marseille, à propos du procès de la « Canada Revue » contre Mgr Fabre.

« Nous avons dit, en son temps, que Mgr Fabre, archevêque de Montréal, avait condamné deux périodiques et défendu, sous peine de refus des sacrements, à tous les fidèles de les imprimer, de les mettre en dépôt, de les vendre, de les lire, d'y collaborer, de les encourager d'une manière quelconque.

« Un de ces journaux cita l'archevêque devant le tribunal civil.

« La position du prélat était délicate. Reconnaître à la magistrature civile le droit de se prononcer sur une question ecclésiastique et d'en juger les motifs, c'était aller contre les lois de l'Eglise. Refuser de comparaître, c'eût été multiplier les difficultés. Mgr Fabre proclama l'incompétence du tribunal civil, mais accepta de comparaître à l'effet de prouver qu'il avait agi dans la plénitude de son droit.

« Le tribunal décida que l'archevêque n'avait commis ni délit ni quasi délit, ni injustice, n'ayant fait qu'user de son droit. Il a observé les

lois et règlements de l'Eglise catholique relatifs aux lectures des fidèles. L'Etat reconnaissant l'Eglise catholique, reconnaît par là même ses lois et règlements.

« Le journal ainsi condamné, en appela devant la Cour de Révision.

« Cette Cour vient de confirmer le premier jugement.

« C'est une victoire éclatante pour l'Eglise et pour les catholiques canadiens, c'est le principe même de la liberté religieuse qui triomphe, car l'Etat reconnaît que les sujets de l'Eglise catholique peuvent et doivent observer les lois de la religion qu'ils ont embrassée. »

LE CRUCIFIX DU TAILLEUR



AUTRE jour j'allai chez mon tailleur, un vieil ami. Sa figure me frappa ; d'habitude je le trouvais plutôt préoccupé, les affaires n'allaient qu'à moitié, c'était dur d'élever la petite famille.

Aujourd'hui, il paraissait rayonnant.

Après lui avoir fait ma commande, il me dit : Regardez donc là haut, me montrant le mur au-dessus de son bureau.

— Quel ! un beau Crucifix !

— Eh oui, j'ai longtemps hésité.

Vous savez, le respect humain, puis j'ai toutes sortes de clients..... des juifs.

Enfin, il y a un mois, je me suis décidé.....

Eh bien ! depuis ce temps les commandes affluent, je ne sais où donner de la tête.

Et, en effet, sur les banquettes, sur les fauteuils, je voyais paletots, pantalons, etc, attendant l'essayage des clients qui les avaient commandés.

Je sortis en serrant chaleureusement la main du bon et courageux patron.

En m'en allant, réconforté, je me disais : « Enfin, voilà un homme qui me fait voir clair. »

Depuis des années, je lis ce qui s'écrit sur les grands, les petits magasins, les coopératives de production, de consommation, les grèves et la concurrence illimitée, je vois crise en haut, en bas, crise partout.

Eh parbleu ! on oublie trop le Crucifix et le Crucifix !

C'est Lui seul qui remettra l'ordre !

Arborons-le au magasin, à l'usine.

Supprimons la laïcisation des affaires, et tout ira bien.

UN VIEUX FABRICANT.

Les Catholiques Anglais

L'*Annuaire catholique* pour 1896, publié sous les auspices du cardinal Vaughan, donne d'intéressants détails sur l'état présent de la religion catholique dans l'empire britannique.

Parmi les 66 cardinaux du Sacré Collège, on en compte quatre de langue anglaise. Il y a, en Angleterre et dans le pays de Galles, 17 évêques (y compris le vicaire apostolique de Galles) ; il y en a sept autres en Ecosse. Le nombre des prêtres en Grande Bretagne est de 3014 ; ils desservent 1789 églises, chapelles et missions. Parmi ces prêtres, 2090 sont séculiers et 924 appartiennent au clergé régulier. En outre, il y a, en Angleterre, un archevêque et deux évêques *in partibus*.

La religion catholique romaine est professée par 41 pairs d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, par 53 baronnets, 15 conseillers privés, 3 membres anglais et 67 membres irlandais du Parlement.

La population catholique du Royaume-Uni comprend environ 5 millions et demi de fidèles, — dont 1 500 000 pour l'Angleterre et le pays de Galles, 365 000 pour l'Ecosse, 3 500 000 pour l'Irlande.

En y ajoutant le Canada, l'Australie, les Indes et les autres colonies et possessions anglaises, la population catholique de l'empire britannique s'élève au total de 10 250 000.

NOUVELLES RELIGIEUSES

PROCES de béatification. — Le mardi 10 décembre, la Sacrée-Congrégation des Rites a tenu, au Vatican, une séance dite ordinaire, dans laquelle, entre autres questions préliminaires des causes de saints, elle a donné un vote favorable sur la révision des écrits de plusieurs serviteurs de Dieu, à savoir : le P. Claude de la Colombière, de la Compagnie de Jésus, du diocèse d'Autun ; Anne de Jésus, religieuse professe de l'Ordre des Carmélites, fondatrice des monastères de cet ordre en Belgique — sa cause porte le titre de Bruxelles et Ma-

lines ; Alexia LeClerc, fondatrice de l'Institut de Notre-Dame, au diocèse de Saint-Dié ; Marcellin-Joseph Champagnat, prêtre de la congrégation des Maristes, fondateur de la congrégation des Petits Frères de Marie, au diocèse de Lyon.

Ce vote a pour objet de constater qu'il ne se trouve, dans ces écrits, rien de contraire à la foi et à la morale, sauf à laisser au promoteur de la foi le droit de tirer de ces mêmes écrits les objections qu'il est chargé de faire d'office au cours de la discussion sur l'héroïcité des vertus.

Livres mis à l'Index. — Parmi les livres récemment mis à l'Index, nous relevons les ouvrages suivants :

La Cité moderne, métaphysique de la sociologie, par Jean Izoulet, professeur de philosophie au lycée Condorcet.

Catholicisme et spiritisme, par Jésusprit, fils. — L'auteur, qui n'est désigné que par un pseudonyme, est soumis et a désavoué son ouvrage.

Le Chemin de la Croix du Sacré-Cœur et le Rosaire de Notre-Dame du Sacré-Cœur. — Le motif de la condamnation de ces deux derniers écrits, c'est qu'ils ont détourné de leur sens propre et de leur forme ordinaire des prières approuvées par l'Eglise et d'un usage quotidien parmi les fidèles.

Outre ces deux livres, le décret prohiba tous les autres livres semblables.

De plus, il condamne ces formules de prières et défend de les réciter en public.

Il s'ensuit que toutes les formules de prières, qui détournent de leur forme propre des prières d'un usage quotidien dans l'Eglise, se trouvent par là même interdites. Il est d'abord défendu de les imprimer et, en outre, de les réciter en public, non pas seulement dans les offices de l'Eglise pour le culte public proprement dit, mais encore pour une récitation en commun.

Enfin la Sacrée-Congrégation rappelle encore une fois l'avertissement donné aux écrivains catholiques, en 1875, par rapport aux nouveautés en fait de dévotions ; il y a là un danger permanent de jeter les fidèles dans l'erreur et de donner prise aux sarcasmes des ennemis de la religion.

Le Cardinal Persico et le Cardinal Melchers. — Le Sacré-Collège vient d'avoir la douleur de perdre deux de ses membres, LL. EE. les Cardinaux Persico et Melchers.

Le Cardinal Persico, avant son élévation à la pourpre, avait rempli les fonctions de délégué apostolique aux Indes. C'est lui qui avait préparé la réorganisation de la hiérarchie dans ce pays. Il avait également été chargé de plusieurs missions en Irlande, au Canada et aux Etats-Unis.

Le cardinal Melchers, était né à Munster, en Westphalie, le 6 janvier 1813. Il s'était d'abord consacré à l'étude du droit, mais il abandonna, en 1838, la magistrature, pour se livrer à l'étude de la théologie.

En 1857, il fut nommé évêque d'Osnabruck, et en 1865, archevêque de Cologne. Au moment du Kulturkampf, Mgr Melchers se montra un des adversaires les plus résolus des lois de mai 1874 et de la politique du prince de Bismarck. Il fut condamné à une peine de six mois d'emprisonnement, et, en 1876, comme il continuait sa noble résistance, il fut déclaré déchu de son titre d'archevêque de Cologne. Il se réfugia en Hollande, d'où il continuait à diriger son diocèse.

Lors de la cessation du Kulturkampf, la rancune de M. de Bismarck ne voulut pas désarmer, et pour l'amour de la paix, Mgr Melchers donna sa démission d'archevêque de Cologne. Le Pape Léon XIII, heureusement régnant, l'appela alors à Rome et le créa Cardinal de la sainte Eglise, au Consistoire du 27 juillet 1885.

Depuis son élévation au Cardinalat, S. Em. Mgr Melchers résidait à Rome.

Lourdes en 1895. — L'excellent *Journal de Lourdes* résume en ces termes le mouvement des pèlerinages à Lourdes en 1895 :

Cette année, les foules ont fait leur apparition vers le 20 avril et n'ont cessé d'accourir, à peu près tous les jours, jusqu'au 20 octobre. Elles ont formé cent cinquante-deux caravanes qui comptaient cent cinquante quatre mille trois cent quatorze pèlerins, de tout rang et de tout âge. A leur tête brillaient trois cardinaux, soixante-deux archevêques, évêques, abbés mitrés et autres prélats. L'Ancien et le Nouveau Monde nous les avaient envoyés : la France, la Belgique, la Hollande, l'Irlande, la Suisse, l'Italie, l'Autriche, la Hongrie, Malte, les Etats-Unis et le Canada. Comment expliquer une affluence si considérable ? Uniquement par les miracles et les grâces que la sainte Vierge se plaît à répandre sur cette terre bénie. On a

rédigé, en effet, cette année cent soixante-neuf procès-verbaux de guérisons, travail sérieux auquel ont assisté plus de deux cents médecins.

Le nombre des pèlerins organisés est petit, si on le compare à celui des pèlerins isolés, ou réunis en groupes qui passent sans cesse devant la Grotte.

L'eau de Lourdes et l'octroi de Lille.—Depuis quelques années, l'administration de l'octroi de Lille avait émis la prétention d'imposer l'eau de Lourdes, à son entrée en ville, tout comme une eau minérale. Les catholiques d'abord protestèrent ; mais, bons enfants, ainsi qu'ils le sont trop souvent, ils se résignaient à payer.

Cependant, au retour du dernier pèlerinage, à la fin du mois d'août, M. l'abbé Streck, curé de Saint-Louis, à Fives, se refusa nettement à payer le droit injustifiable que l'octroi voulait prélever sur quelques bouteilles d'eau qu'il avait rapportées de Lourdes.

M. l'abbé Streck avait raison. L'eau de Lourdes est une eau de source et non une eau minérale ou médicinale, cela a été prouvé par la chimie, et il importait de savoir si les tribunaux auraient justifié les prétentions du service de l'octroi.

Le curé de Saint-Louis dut consigner la somme de 50 francs. Depuis, on attendait impatiemment l'issue de ce conflit intéressant.

Or, la veille du jour où le procès devait être vidé, l'administration de l'octroi fit remettre à M. l'abbé Streck, sans déduction de taxe, les 50 francs qu'elle lui avait réclamés à titre de consignation. Elle lui déclara qu'à l'avenir l'eau de Lourdes pourrait entrer librement en ville, et que les agents de l'octroi avaient reçu des ordres en conséquence.

Cela s'appelle capituler en bonne et due forme.

Il y a lieu d'adresser de chaleureuses félicitations à M. l'abbé Streck pour l'énergie qu'il a montrée. Il a donné un exemple dont les catholiques pourront encore bien des fois, sans doute, faire leur profit.

AUX PRIERES

Sr Marie-Anne Dufresne, des Sœurs Grises de l'Hôpital Général, Montréal.

UNE LETTRE DE MGR. SATOLLI

Washington, D. C., 4 Nov., 1894.

A la Compagnie « Eolien. »

Messieurs, — A mon arrivée en Amérique, il y a deux ans, j'eus le plaisir d'entendre l'Eolien de Sa Grandeur l'archevêque de Philadelphie ; avec la générosité qui le caractérise Sa Grandeur me fit don de l'instrument. L'Eolien a été pour moi depuis ce temps, une grande source de plaisir et il me serait impossible de trouver une distraction d'un caractère plus relevé pour me reposer des longues heures d'études et de travaux officiels.

L'Eolien grand format possède une grande variété de sons permettant d'exécuter, avec une surprenante facilité, la musique la plus difficile et avec d'étonnants effets d'expression.

L'Eolien semble être comme le couronnement des inventions pratiques si nombreuses de ce siècle. Cet instrument, j'en ai la conviction, sera d'un grand secours pour l'éducation intellectuelle et morale des familles et, par suite, rendra de grands services à la société en général.

Voire etc.,

F. ARCH. SATOLLI.

L'Eolien rencontre l'approbation des hommes les plus éminents parce qu'il met à la portée de tous le plus intellectuel des amusements : la musique.

Les amateurs de bonne musique sont cordialement invités à venir entendre ces merveilleux instruments.

☞ Catalogues descriptifs de l'Eolien expédiés sur demande.

Conditions exceptionnelles au clergé.

LA COMPAGNIE DE PIANOS PRATTE

1676 RUE NOTRE-DAME 1676

— MONTREAL

L. E. N. PRATTE.

Directeur-Gérant.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER En Gros et en Détail

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises, Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour menuisiers, Charpentiers, Meubliers, etc., une spécialité.

390 RUE ST-JACQUES, 390.

"AU BON MARCHE" **MAISON ALPHONSE VALIQUETTE**

IMPORTATEUR DE

(Etabli en 1870)

**Marchandises Françaises Anglaises et Américaines,
Tapis et Fournitures de Maison.**

Specialites : PRELARTS, 4, 6 et 8 verges de large

Prix spéciaux pour Couvents, Collèges et Communautés religieuses.

1883 et 1885 RUE NOTRE-DAME - MONTREAL

TELEPHONE DES MARCHANDS 32.

A l'arrivée des Fêtes nous venons de recevoir un grand assortiment

D'ENFANTS JESUS

Petits et Grands en Cire importés spécialement pour les Fêtes. Et nous avons un Grand Choix d'Articles de Fantaisies, tels que Mains en Cire, Bouquets et un grand nombre de Cartes faites pour le temps des Fêtes. La seule maison où vous trouverez ces articles. Veuillez nous rendre visite et nous donner votre Commande. Pour pouvoir la livrer aux Fêtes.

WISINTAINER & DALCECCIO.

Encadreur et Importateur de Chromos, Moulures et Globes
Spécialité : Ouvrages en Cire. En Gros et en Détail.

82 Rue St-Laurent et 1855 Rue Ste-Catherine - Montreal

ALBERT LEFEBVRE

Chapelier et Manchonnier

IMPORTATEUR

Toutes Marchandises du dernier Gout et de Première Qualité.

Une attention spéciale est donnée aux commandes
du Clergé et des Communautés religieuses.

1794 — rue Ste-Catherine — 1794

N. SIMONEAU ELECTRICIEN — — PRATIQUE

Bureau : 1990 rue Notre-Dame - Montreal

Longue expérience dans la manufecture et le posage d'appareils électriques, réparations et ouvrages neufs de tout genre. Appareils électriques toujours en mains. Spécialité pour le posage de fil pour la lumière électrique.

Référence Archevêché de Montréal. TELEPHONE BELL, 1270

Pastilles Composees d'Ecorce d'Orme



Pour Enrouement, Irritation des Bronches, Mal de Gorge, Toux, Rhumes, Asthme, etc.

Ces pastilles sont d'une utilité spéciale aux chanteurs, prédicateurs, orateurs sujets à souffrir d'Enrouement.

PRIX DE LA BOITE - - 10 CENTIMS
DOUZAINÉ DE BOITES - - 75 CENTIMS

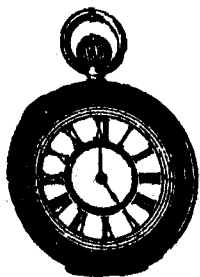
En vente partout.

Dépôt général

Pharmacie CHEVAL & GAUVBEAU

501 RUE ST-JACQUES

Près de la Gare du Grand-Tronc.



A. MONGEAU

. . Horloger . .

BIJOUTIER, OPTICIEN

Et Graveur Général —

42, RUE ST-LAURENT

Entre les rues Craig et Vitré

MONTREAL

Perrault, Mesnard & Venne
ARCHITECTES

— ET —

INGENIEURS CIVILS

97 RUE ST-JACQUES

Banque du Peuple

Telephone 696.

MONTREAL. Can.

INDISPENSABLE

UTILE COMME UN DICTIONNAIRE

O'est un

Dictionnaire de santé,
Mine de richesses,
Puits de bonheur.

Ceux qui le possèdent sauveront toujours leur argent et leur santé, et bien souvent leur vie.

Le Medecin de la Famille

Encyclopédie de Médecine et d'hygiène
publique et privée

Contenant la description de toutes les maladies connues, et les meilleures méthodes de les traiter et de les guérir, par le

Dr S. LACHAPELLE ET AUTRES

Docteurs-médecins, professeurs, praticiens et spécialistes distingués.

Volume de 1300 pages grand in 8vo, illustré de nombreuses planches en couleurs et de belles gravures, et bien relié.

Cet ouvrage est unique en son genre, d'une valeur inappréciable, et indispensable au foyer domestique.

Il est recommandé par les meilleurs médecins comme sûr, judicieux et digne de confiance ; et par le clergé comme absolument moral.

C'est le guide médical par excellence des familles.

Recommandé spécialement au clergé, aux prêtres missionnaires, aux communautés religieuses et aux institutions enseignantes.

Nous offrons à ceux-ci des conditions spéciales tant que l'édition durera.

VENDU QUE PAR SOUSCRIPTION.

Pour plus de détails, s'adresser pour les éditeurs, à

W. H. COLLINS

291 rue Queen, - Ottawa.

Pharmacie



Laviolette & Nelson

1605 RUE NOTRE-DAME

COIN DE LA RUE ST-GABRIEL

MONTREAL

Propriétaires des Poudres Anti-Rhumatismales du Dr Nelaton.

Prescription pour le Rhume du Dr Nelson.

PATE du Dr CHEVALIER à la Gomme d'Épinette et au Baume de Tolu.

F. ED. MELOCHE

Professeur à l'École des Arts de Montréal

Médallé à l'Exposition de Chicago, (1893)

DECORATION D'EDIFICES PUBLICS, RELIGIEUX ET CIVILS

ARCHITECTURE — PEINTURE

References : Au-delà de cinquante églises et chapelles décorées depuis 1880, dans toutes les parties du Dominion ; entre autres : Les église de N.-D. de Bonsecours, Ste-Cunégonde et St-Vincent de Paul à Montréal ; celles de Ste-Marie de la Beauce, St-Jean, P. Q., Winnipeg, Tignish, I.P.E., St-Philippe d'Argenteuil, des Jésuites à Québec, St-Albans, E. U. La cathédrale de Pembroke, le tableau de la cathédrale de Valleyfield, la chapelle du couvent du Sault-au-Récollet.

TELEPHONE BELL, 6478 Plans, Devis, Estimes et Expertises.

Domicile et Ateliers : No 184 rue Berri, Montréal.

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc.

2097 RUE NOTRE-DAME.

LUCIEN BENOIT

Sculpteur et Doreur

200 et 202, rue JACQUES-CARTIER, Montréal.

A fait la sculpture, la dorure et les bancs de la Cathédrale de Montréal, aussi l'ameublement de la sacristie, les autels, la chaire de la Cathédrale de Pembroke, ainsi que la sculpture des églises de Joliette, de Ste-Thérèse, de St-Léonard de Port Maurice et de celle du Sacré-Cœur à Ottawa, etc, etc, etc.

LA ROYALE

COMPAGNIE D'ASSURANCE
Actif \$30,000.00

Wm. TATLEY, agent général

E. HURTUBISE et A. ST-CYR, agents du département français

Bureau principal: Coin de la Place d'Armes et de la rue Notre-Dame

O. DEGOISE

ENTREPRENEUR

BRIQUETEUR

22 rue MONTANA

M. O. DEGUISE se charge d'exécuter promptement tout travail en briques et en ciment à des prix modérés.

Tel. Bell 7183

Vins de Messe !

NOUS OFFRONS A MESSIEURS LES MEMBRES DU CLERGE

Un assortiment complet de

VEILLEUSES, HUILE OLIVE pour Sanctuaire

VINS DE MESSE de Qualité Supérieure.

Nous ne demandons qu'un essai. Ecrivez pour prix et échantillons

LAPORTE, MARTIN & CIE, No 72 a 78, rue St-Pierre, - Montreal

EPICIERS EN GROS

F. LEFEBVRE

TELEPHONE 3040

F. E. DUQUET

F. LEFEBVRE & CIE

Peintres-Décorateurs

MAISONS ET ENSEIGNES

Coloriagi, Imitation et Tapissage. Lincrusta Walton une specialite

108 RUE MANSFIELD, MONTREAL

Nous avons décoré un grand nombre d'églises, parmi lesquelles : l'église de la Nativité, Hochelaga, St-Antoine, St-Gabriel, Lachine, la chapelle du séminaire de philosophie à Montréal etc., etc.

E. D. COLLERET, Ferronneries Coffres-Forts

PEINTURES, HUILES, ETC.

522½ — RUE CRAIG — 522½

Téléphone Bell 1638.

MONTREAL

PP. TRAPPISTES DE NOTRE-DAME DU LAC, P. Q.

Spécialité : VINS DE MESSE ET DE TABLE

Pépinière, Fromage Port-du-Salut, Beurre 1er Choix.

ANIMAUX REPRODUCTEURS

S'adresser : 1o A la Trappe de N. D. du Lac, P. Q.

2o Pour vins et fromage : à M. Brisset, rue Gosford.

3o Pour beurre : à MM. Lévêque et Pichette, 2062
rue Ste-Catherine.

RONAYNE FRERES

Marchands de Chaussures

2027 RUE NOTRE-DAME,

Carre Chaboillez

MONTREAL

Un des plus anciens et des plus considérables Magasins de Chaussures de
Montréal.

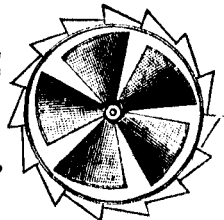
Renommé pour la supériorité de ses Chaussures.

LE VENTILATEUR EOLIEN

(Breveté 26 mai 1894)

Est sans contredit l'appareil le
plus moderne et le plus efficace
pour la ventilation parfaite des

*Edifices Publics,
Manufactures, Eglises,
Maisons d'éducation,
Résidences, Ecuries,
Cabinets d'aisance, Etc.*



L'une des principales propriétés de ce ventilateur c'est
qu'il est mis en mouvement, non seulement par le moins
de vent, mais aussi par la différence de température de
l'intérieur et de l'extérieur de la bâtisse.

L'hélice placée à l'intérieur de ce ventilateur non seule-
ment établit un courant d'air continu, mais aspire ou
pompe toutes les poussières, la fumée, les vapeurs, l'air
vicié, etc.

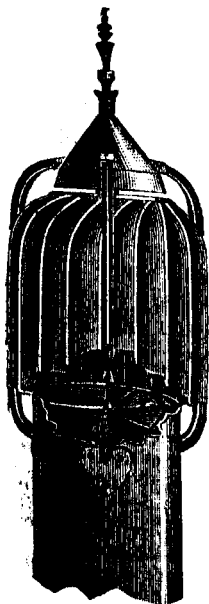
Le "Ventilateur Eolien" est hautement recommandé
par un grand nombre des principaux architectes, et est
déjà en usage dans un nombre considérable d'usines et
maisons d'éducation, etc. *Fait en plusieurs grandeurs.*

LESSARD & HARRIS

Propriétaires et Manufacturiers

Plombiers, Poseurs d'Appareils de Chauffage et Couvreur.

421, rue CRAIG, Montréal.



PALETOTS EN FOURRURES

— EN —

Ourson Noir et Brun

QUALITE ET DURABILITE GARANTIE

Fabriqué expressément pour Messieurs du CLERGÉ
Ainsi que **PALETOT** en BocKan, Oppussum Noir, Loup
Noir, Chat Sauvage. En Drap doublé en Fourrure,
Mouton de Perse, etc., etc.

Aussi un grand assortiment de CASQUES en Loutre,
Mouton de Perse, de Russie, Seal, etc., etc.

CHS DESJARDINS & CIE

1537 RUE STE-CATHERINE

J. B. LASNIER & FILS

FABRICANTS DE

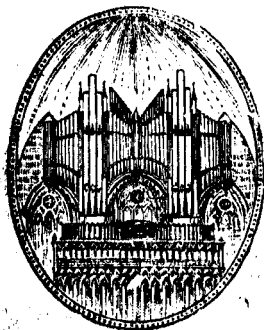
Cierges de toutes dimensions

Fournisseurs de l'archevêché de Montréal et des principales maisons
religieuses de la Province.

Importateurs des VINS de MESSE de SICILE d'ESPAGNE et d'ALGERIE

Tiennent comme spécialité L'HUILE D'OLIVE, les THES, les CAFES des
MEILLEURS CRUS.

Adressez à J. B. LASNIER & FILS, Montréal ou Lévis



MAISON FONDÉE EN 1879.

CASAVANT FRERES
Facteurs d'Orgues

ST-HYACINTHE, P. Q.

*Orgues a Transmission Electrique, Pneumatique ou
Tubulaire, Soufflerie Electrique et Hydraulique.*

REFERENCES : Orgues de N. D. de Montréal. (le plus
grand du Canada), Cathédrale de Montréal, Ca-
thédrale d'Ottawa, Cathédrale de St-Hyacinthe,
N.D. de St-Hyacinthe, St-Joseph d'Ottawa, Sacré-
Coeur d'Ottawa, St. Anthony's, Montréal, Etc.
Orgues d'occasion à vendre à bonne composition.